



Fiche technique N° LA3158
26-04-2017

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports
conformes au D.T.U. 59.1

- **Maçonneries :**
Béton - Enduit de ciment - Briques
- **Anciennes Peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques -
Acryliques

Lauraxane D2

Peinture décorative pour façades -
Mat profond en finition

EXTÉRIEUR
6 à 8 m²/L

FONCTION

Peinture pour la protection et la décoration de surface béton ou de maçonneries. Formulée à base de résine acrylique renforcée en polysiloxane.

Classification : NF T 36-005 : I 7b2 / 10c
NF P 84-403 : Classe D2
NF EN 1062-1 : G3E3S1V2W3A0C1
NF EN1504-2 : Système de protection de surface
bénéficiant du marquage CE (Cf Annexe)

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales (maçonneries et anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Bon pouvoir couvrant.
- Masque les hétérogénéités et petites imperfections du support.
- Microporeuse : laisse "respirer" le support en permettant à la vapeur d'eau de s'échapper.
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Reste stable sous l'action des U.V. : protège durablement les murs.

Caractéristiques pratiques :



= 6 à 8 m²/L par couche (selon
le support)



= 1 h



12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Base disponible :** BTP - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Mat Profond
- **Matériel :** Rouleau Méché "Spécial Façade", Brosse
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®**
(La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (selon D.T.U. 59.1.))
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,45 à 1,55 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral)**: 64 à 68 % (variable selon les bases)
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient max 40 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants.)
- **Taux de brillance à 60°** : < 5 %

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds neufs, béton cellulaire et parpaing** : appliquer en impression notre LAURPROTECT BA ou LAURPROTECT PRIM'O.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille VITFOND.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THÉLOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre THÉLOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative. Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

[Mail : contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Marquage CE de la déclaration de performance :

| | |
|---|--|
| CE 15 | Peinture de protection de façades |
| | EN 1504-2 ⁽²⁾ |
| EVCP : Système 4 | |
| Perméabilité à la vapeur d'eau : Classe I : Sd <5m | |
| Perméabilité au CO ₂ : Sd > 50 m | |
| Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : W < 0,1 kg/m ² .h ^{0.5} | |
| Réaction au feu : NPD ⁽¹⁾ | |
| Substances dangereuses : Conforme à 5.3 | |
| (1)Aucune performance déclarée. | |
| (2)Selon tableau ZA.1 e de la norme : Revêtement pour contrôle de l'humidité. | |